



COMPTE RENDU DE MANDAT

Conseil Académique (CAC)

Réunion du jeudi 6 avril 2017

La réunion avait pour unique sujet à l'ordre du jour :

Intégration des ambitions du projet I-Site E2S dans la politique générale de l'université

L'UPPA étant lauréate de l'appel à projet PIA2 I-SITE, elle doit intégrer la réalisation du projet E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement) dans sa politique générale, en complément du contrat pluriannuel. La direction de l'université a donc demandé au conseil académique d'émettre l'avis :

« de confirmer pour les 4 années à venir la poursuite des ambitions du projet I-SITE, telles que définies dans le dossier de candidature I-SITE :

- devenir une référence internationale attractive en matière de recherche ;
- être un acteur de la vitalité et de la diversification socio-économique ;
- attirer des talents internationaux dans les programmes de masters et de doctorats de haut niveau ;
- établir une nouvelle organisation pour renforcer la dynamique d'excellence ;

et de les intégrer dans la politique générale de l'établissement. »

L'analyse de la CGT :

Point fort : un projet scientifique d'avenir, utile, qui garantit le maintien d'une recherche scientifique dans le sud aquitain

1. L'obtention d'I-Site est une reconnaissance du travail des collègues qui ont participé à l'élaboration de ce projet et de ceux qui font de la recherche dans ce périmètre des "Solutions pour l'Énergie et l'Environnement"
2. L'obtention d'I-Site va permettre de développer les activités de recherche de l'UPPA dans ce périmètre en finançant une recherche d'avenir, socialement et économiquement utile

Point faible : une réorganisation contrainte, menée dans l'urgence pour aller vers une gouvernance encore moins démocratique

La mise en œuvre d'I-Site s'accompagne d'une transformation radicale de l'organisation et de la gouvernance de l'UPPA, qui nous pose question :

1. La gouvernance sera encore moins démocratique et donnera encore plus de poids à quelques grandes entreprises « partenaires »
2. La réorganisation va se faire sous la contrainte et dans l'urgence. Une charge supplémentaire alors que le personnel est déjà sous tension, en surcharge, au point qu'on nous dit désormais qu'il faut "réduire la voilure"

I-Site : une locomotive, mais pour quel projet d'université?

En 2016, nous avons accepté de bonne foi l'argument selon lequel le projet E2S serait une locomotive qui entraînerait derrière elle les activités de formation et de recherche hors périmètre I-Site.

Et nous prenons acte de l'engagement du président actuel de l'UPPA de préserver le caractère pluridisciplinaire de notre établissement et sa mission de service public.

Néanmoins, nous observons qu'en 2017, on nous explique sans détours que les crédits I-Site ne ruissèleront pas en-dehors du pré carré « Énergie et Environnement » et donc, ne régleront en rien les problèmes actuels de l'UPPA, dont les conséquences auront un impact plus grave lors de la prochaine rentrée :

1. le non-paiement par l'État de la totalité des rémunérations des titulaires (GVT non compensé qui plombe les finances de l'établissement depuis le passage à l'autonomie en 2010)

2. le déficit global d'encadrement de nos formations : recours massif aux heures complémentaires, aux contractuels et aux vacataires. 5 ans après le passage à l'autonomie, aux "responsabilités et compétences élargies, le bilan c'est :

→ une offre de formation toujours insuffisante sur la Côte basque du fait du manque de personnel (cf la demande de 35 postes supplémentaires, évoquée dans la convention-cadre 2017-2020 avec la communauté d'agglomération Côte basque-Adour)

→ une réduction de l'offre de formation à Pau : emplois de titulaires gelés et/ou redéployés, moins de contractuels enseignants pour l'an prochain... (cf les débats actuels dans les composantes)

3. le financement insuffisant et toujours plus chronophage et à court terme de la recherche : obligation pour les chercheurs d'investir une part toujours plus grande de leur temps de cerveau disponible à monter des dossiers pour obtenir (peut-être) les crédits (à condition de chercher ce qui convient aux financeurs) qui leur permettront de travailler correctement... cette mise en concurrence et cette bureaucratisation sont censés représenter un progrès et favoriser l'innovation... Les collègues chercheurs expérimentent au quotidien le bienfondé de cette approche du management de la science

4. un déficit en personnels BIATSS reconnu de longue date et sans autre solution envisagée par l'État que de dire aux universités de se débrouiller maintenant qu'elles sont libres et responsables... Une attitude qui conduit ces dernières à augmenter la charge de travail des collègues et à recourir massivement aux non-titulaires. Ces derniers après avoir bénéficiés à l'UPPA de la CDIisation après 3 ans, grâce aux mobilisations des personnels et de leurs syndicats, sont depuis janvier 2017, traités comme une main d'œuvre jetable : sauf exceptions, au bout de cinq ans, l'UPPA s'en débarrassera en ne renouvelant pas leur contrat pour éviter d'avoir à les passer en CDI...

Au final, aux vues des nouvelles orientations mises en œuvre par la direction en 2017, il nous paraît difficile d'accepter sans réserve l'idée selon laquelle la locomotive E2S tirera tous les wagons de l'UPPA sur la voie radieuse de l'innovation et de l'excellence.

C'est en s'appuyant sur cette analyse, que nous nous sommes prononcés en Conseil académique contre l'avis proposé par la direction.

Résultat du vote

4 contre (dont 3 CGT), 5 abstentions, 3 refus de vote et une majorité de pour.

La CGT observatrice du « haut de la colline » ?

Le président a reproché à la CGT sa prise de position, prenant à témoin les personnels et l'histoire, qui la jugera...Dont acte.

Mais à cette heure, ce qui nous semble se dessiner sous nos yeux, c'est la transformation de l'UPPA en une université qui sera gouvernée de façon moins démocratique et qui fonctionnera à deux vitesses :

- d'un côté, un établissement spécialisé dans la recherche-développement et la formation d'une main d'œuvre spécialisée au profit des grandes entreprises implantées localement et

co-administré par elles. Un établissement qui développera une recherche certes utile, mais dont les coûts seront financés par l'impôt (et le crédit d'impôt recherche) et dont les bénéficiaires seront en grande partie accaparés par les actionnaires de ces grandes entreprises par ailleurs largement subventionnées ;

- d'un autre côté, un établissement assurant le service minimum en matière d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaires « non- rentable », car comme le Président l'a répété, il faudra faire des choix.

Ce n'est tout simplement pas la conception de l'enseignement supérieur et de la recherche que promeut et que défend la CGT : une université émancipatrice qui forme des citoyens et des travailleurs éclairés et qui promeut une recherche socialement utile au profit de tous !

C'est pourquoi nous dénonçons le discours simpliste et agressif qui viserait à décrédibiliser toute réflexion critique relative au projet E2S en rangeant implicitement les supporters de ce projet dans le camps de « ceux qui veulent travailler » à l'avenir de l'UPPA et en rejetant ceux qui seraient moins fervents, en particulier la CGT, dans le camps des passésistes rétrogrades qui regarderont les autres travailler « du haut de la colline ».

À la CGT, nous avons tous un métier. Et nous ne l'exerçons pas dans de meilleures conditions que les autres, loin de là. Le projet E2S, s'il est mis en œuvre, nous y contribuerons, pour le meilleur ou pour le pire, en tant qu'agent du service public, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que nos collègues de la direction. Mais nous, nous y contribuerons « au ras du sol », au milieu de ceux qui considèrent parfois que c'est la direction qui semble vivre au sommet d'un donjon.

En conséquence, dans les mois qui viennent, **nous serons attentifs aux éléments concrets, aux actes et non aux discours, qui confirmeront ou infirmeront notre analyse**, sans nous laisser effrayer ni culpabiliser par un discours qui cherche à stigmatiser et à diviser plutôt qu'à rassembler autour d'un projet commun.

Nous serons particulièrement attentifs à l'impact de la mise en œuvre de ce projet sur les conditions de travail du personnel dont nous avons pour vocation, en tant qu'organisation syndicale, de défendre les intérêts matériels et moraux, non pas dans 5 ou 10 ans, mais ici et maintenant.

Vos élus CGT au conseil académique :

Christophe Bellocq

Renaud Massonnet

Antoine Meylan



Le syndicat CGT FERC Sup de l'université de Pau et des Pays de l'Adour

Notre site Internet : <http://www.uppa.fercsup-cgt.net/>

Contact : cgt-uppa@fercsup-cgt.net